



Demande d'immatriculation d'un yacht naviguant en mer

VOTRE DEMANDE POURRA ÊTRE EXAMINÉE UNIQUEMENT SI VOUS REMPLISSEZ LE FORMULAIRE DE MANIÈRE CORRECTE ET COMPLÈTE ET SI VOUS Y JOIGNEZ TOUTES LES ANNEXES FIGURANT SUR NOTRE LISTE (PAGE 4). MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

Propriétaire

Nom et prénom:

Date de naissance: Lieu de naissance:

Profession:

Commune d'origine: Canton:

Passeport no: établi à: le:

Adresse:

.....

.....

No. de téléphone privé: prof.:

Adresse e-mail:

Avez-vous une autre nationalité? oui non

Si oui, laquelle?:

Description du yacht

Nom proposé:

Genre, marque, type:

Constructeur (avec adresse):

Année et lieu de construction du yacht:

No. d'identification de la coque: Matériaux employés:

Longueur (coque): Largeur:

Tirant d'eau: Déplacement en kg:

Surface vélique de près: Nombre de mâts:

Nombre de moteurs: diesel essence Marque et type:

No. de série des moteurs: Puissance en kW:

Le yacht est-il équipé d'une cabine habitable? oui non

Le yacht est-il équipé d'un cockpit autovideur? oui non

Radeau de sauvetage marque et type: capacité:

Indicatif d'appel (pour yachts munis d'installation de radio-téléphonie et/ou EPIRB):

Avez-vous demandé un indicatif d'appel? oui non

(L' indicatif d'appel doit être demandé auprès de l'Office fédéral de la communication OFCOM, Section des concessions de radiocommunication, Rue de l'Avenir 44, case postale, 2501 Bienne; tél. 058 460 58 33.)

Si vous disposez d'une installation **EPIRB** à bord, nous vous prions de nous indiquer une adresse à contacter en cas d'urgence (parents, amis, etc) avec numéro de téléphone ou adresse e-mail (cette personne pourra être prévenue en cas d'urgence).

En cas d'urgence veuillez avertir: nom, prénoms:

Adresse avec NPA et lieu:

no de tél: adresse e-mail:

Le yacht est-il immatriculé dans un registre cantonal? oui non

Si oui, lequel?

Le yacht a-t-il été immatriculé dans un registre étranger? oui non

Si oui, lequel, et date de sa radiation?

.....

Port de stationnement du yacht:

Prix d'achat du yacht:

Conduite du yacht

Le yacht sera-t-il conduit par son propriétaire? oui non

Si non, qui est responsable de sa conduite?

Nom: Prénom:

Date de naissance: Nationalité:

Certificat de capacité (du propriétaire ou du skipper)

Genre et numéro:

Etabli par: le:

Assurance responsabilité civil

(à contracter auprès d'une société autorisée à exercer son activité en Suisse)

Nom de l'assureur:

Agence:

Adresse:

Police no.:

Attestation d'assurance émise le:

valable dès le: jusqu'à révocation

Somme assurée:

Etendue de la couverture de l'assurance (zone B ou C, v. notice):

Déclarations

Le/la soussigné/e déclare

- avoir reçu l'Ordonnance du 15 mars 1971 sur les yachts suisses naviguant en mer ;
- ne pas avoir sollicité et ne pas vouloir solliciter l'inscription du yacht dans un Registre public de l'étranger ;
- ne pas avoir dissimulé ni passé sous silence des faits relatifs à une influence étrangère sur le yacht ;
- financer l'achat ainsi que l'entretien du yacht par ses propres moyens ;
- équiper le yacht selon les directives en vigueur et entretenir l'équipement dans un état impeccable ;
- être au bénéfice d'un certificat de capacité (art. 19 Ordonnance sur les yachts) ou, si tel n'est pas le cas, confier la conduite du yacht à un skipper qualifié ;
- ne pas exécuter avec ce yacht de transport professionnel de personnes ou de marchandises contre rémunération.

Il est recommandé que le/la propriétaire du yacht s'informe directement auprès des Autorités étrangères concernant les législations étrangères en matière d'immigration, de douane et de TVA ainsi que toute autre disposition pouvant s'appliquer (selon les lois du pays d'hôte).

Le/la soussigné/e prend note que de fausses indications ainsi que la dissimulation de faits importants a pour conséquence - sous réserve des poursuites pénales éventuelles - la radiation du yacht.

Lieu et date:

Signature:

Annexes: voir page 4

Annexes:

Veillez joindre à cette demande les documents suivants:

- **Photocopie du passeport suisse ou copie de la carte d'identité suisse**
Collectif de copropriétaires (6 copropriétaires au maximum): contrat de copropriété et pour chaque copropriétaire une demande d'enregistrement sur formulaire séparé
Associations: statuts, extrait du Registre du Commerce, liste des membres avec indication de leurs nationalités et de leurs domiciles, liste des membres du comité en indiquant la fonction, l'adresse et la nationalité
- **pour double-nationaux: attestation de domicile (original) ne datant pas de plus de trois mois**
- **Acte de propriété:** contrat de vente ou de donation ou acte d'héritage. Construction propre: voir feuille de renseignements séparée
- Photocopie du **certificat de capacité** pour la conduite du yacht
- **Attestation d'assurance** (responsabilité civile) avec indication du domaine d'application géographique (zone B ou C). **Le yacht ne peut être immatriculé que si l'assurance responsabilité civile est entrée en vigueur.**
- **Pour un yacht d'occasion:** Certificat de navigabilité détaillé (description technique du yacht + description de l'état actuel du yacht + confirmation de l'expert que le yacht est apte à la navigation hauturière sans aucune restriction à l'instant présent et dans son état actuel), établi par un expert ou un chantier naval qualifié; le certificat doit être rédigé dans une langue officiellement reconnue par la Suisse (allemand, français, italien) ou en anglais
- **Pour un yacht neuf sortant du chantier:** certificat d'homologation et de construction
- **Construction propre:** voir feuille de renseignements séparée
- **Original de l'attestation de radiation** du Registre officiel compétent si le yacht a été enregistré à l'étranger avec, le cas échéant, traduction dans l'une des langues officiellement reconnues par la Suisse (allemand, français, italien) ou anglais
- Copie de la quittance d'achat du **radeau de survie** (norme ISO 9650-1) et, s'il a été acheté d'occasion, copies des certificats d'entretien.

Les demandes incomplètes ne pourront pas être examinées. Merci de votre compréhension.

08/2018